

GAL AR SONDERIEN

AUPRÈS DES SONNEURS

PLOZÉVET

N° 45

JUILLET 2019

Tous citoyens

P 22



Finances
communales
page n°16



Chantiers de
la commune
page n°20



NAISSANCES

STRULLU Hugo	05/12/2018
BESCOND QUÉRÉ Samuel	12/12/2018
BRUNOT Mélyna	18/12/2018
VANTOUROUT Naomie	17/01/2019
BOËNNEC Renji	24/01/2019
DETRAIN Alexis	30/01/2019
BEUZIT Léo	14/04/2019
GUILLOU Hugo	17/04/2019
LE DRU RAPHALEN Malone	08/05/2019
PIERRE-LOUIS MATHIOT Adam	17/05/2019

MARIAGES

BONTONNOU Jean-Marie et LION Morgane	11/05/2019
COQUELIN Sébastien et STERVINOÛ Emilie	01/06/2019
BOSSER Arnaud et OLLIVIER Delphine	08/06/2019
ROQUET William et LAHUEC Jessica	15/06/2019

DÉCÈS

LENOBLE Alain	03/12/2018 71 ans
BESCOND Henri	06/12/2018 83 ans

PICOL Yves	19/12/2018 77 ans
LUCAS Yvette née LUCAS	25/12/2018 83 ans
MADEC Paul	28/12/2018 80 ans
CARIOU Léa née GUILLOU	02/01/2019 75 ans
FLATTRES François	05/01/2019 87 ans
FOURCROY François	10/01/2019 58 ans
STRULLU Jeanne née PLOUHINEC	19/01/2019 93 ans
QUÉMA Louis	23/01/2019 85 ans
LOUPIAC Madeleine née GUÉRARD	25/01/2019 103 ans
LE BERRE René	30/01/2019 84 ans
STRULLU Marceline née LE BIHAN	06/02/2019 89 ans
CABILLIC Jeanne née GENTRIC	06/02/2019 89 ans
KERVEILLANT Thérèse née L'HELGUEN	12/02/2019 89 ans
GOUILL Marie née GUÉGUEN	12/02/2019 96 ans
FIRQUET Gaston	13/02/2019 76 ans
LAUTRÉDOU Anne née BUANIC	28/02/2019 91 ans

GUIDOU Alain	08/03/2019 69 ans
GADONNA Annick née LE GUELLEC	10/03/2019 82 ans
STRULLU Jacques	11/03/2019 69 ans
BOSSER Marie née MOURRAIN	25/03/2019 92 ans
MARZIN Marie née NORMANT	15/04/2019 89 ans
KERVEILLANT Jean	16/04/2019 87 ans
MIDY Jean-François	17/04/2019 70 ans
LUCAS Corentin	23/04/2019 83 ans
CELTON Pierre	01/05/2019 92 ans
MOURRAIN Thérèse née NICOLAS	04/05/2019 81 ans
PÉRENNOU Jeannine née MOREAU	08/05/2019 87 ans
BOURASSIN André	15/05/2019 92 ans
LE GOFF Marguerite née LE GOUILL	25/05/2019 91 ans
PEUZIAT Jean-Paul	25/05/2019 67 ans
GLOAGUEN Michel	29/05/2019 66 ans
SANSAC Henri	30/05/2019 87 ans

LISTE ARRÊTÉE LE 15/06/2019 - Seuls les noms des personnes dont une autorisation nous a été donnée sont répertoriés sur cette page.



TAL AR SONERIED - *Auprès des Sonneurs*

Mairie de Plozévet - 14 rue Jules Ferry - 29710 Plozévet

Tél. : 02 98 91 30 10 - Fax : 02 98 91 40 29 - email : commune@plozevet.bzh - web : www.plozevet.bzh

Directeur de la publication : Pierre Plouzennec, Maire - Responsable de la rédaction : Philippe Sandrin, adjoint à la Communication et à la Culture

Ont participé à la rédaction : le bureau municipal, la commission communication, les services administratifs, les Plozévétiens

Crédit photos : Mairie de Plozévet, les associations, Pixabay / Licence Creative Commons

Imprimeur : Imprimerie du Commerce - Quimper - Tirage à 2500 exemplaires



Mairie de
Plozevet
Ti-Hér Plozeved

sommaire



Photo : Mairie de Plozevet

- 4 ACTUALITÉS**
- 15 LIBRE EXPRESSION**
- 16 FINANCES COMMUNALES**
- 20 TRAVAUX**
- 22 CITOYENNETÉ**
- 24 PATRIMOINE**
- 26 CULTURE**
- 28 AGENDA**

Édito

NE BAISSONS PAS LES BRAS !

Distribution du courrier, dépôt d'un colis, service de banque postale... toutes ces missions de La Poste sont en danger de disparition...



L'État français se désengage partout et par tous les moyens, provoquant une rupture d'égalité des citoyens devant le service public (hôpitaux, éducation, impôt).

Depuis quelques années et de plus en plus, les bureaux de poste disparaissent du paysage des campagnes comme des villes (2400 de moins qu'il y a 7 ans). Ils sont progressivement et discrètement remplacés par des relais postaux chez l'épicier ou le buraliste, ou par des agences postales dans les mairies (plus de 500 en 2 ans), et le mouvement va s'accélérer !

Des solutions qui ne conviennent pas à tout le monde. Un bureau de poste est très utile pour la vie à l'échelle d'une commune. Un épicier, un buraliste, un agent de mairie ont-ils vocation à remplacer un agent de La Poste ?

Le mot d'ordre est rentabilité, ce qui laisse peu de place à la notion de service public partout et pour tous, et induit forcément une perte de proximité des usagers et surtout des plus vulnérables déjà impactés par la fracture numérique.

La Poste qui ferme son bureau dans notre commune - comme dans celles de Pouldreuzic, Plouhinec, Landudec - provoque forcément la colère des usagers, des élus, comme celle des postiers. L'entreprise reste sourde à ce mécontentement et persiste dans son action de destruction d'un service de qualité, elle orchestre elle-même la fermeture des bureaux de poste.

La méthode ? Rien de plus simple, elle réduit ou modifie l'amplitude de leurs horaires d'ouverture pour les rendre inadaptés aux besoins des usagers et essaie de démontrer, par des chiffres, une baisse de fréquentation du public...

Ne dit-on pas "Qui veut tuer son chien dit qu'il a la rage" ?

*Gaby Péton
Adjointe à l'action sociale,
la solidarité et les affaires scolaires*



Hommage Corentin Lucas

Tin est né à Kersibou le 14 février 1936 dans la ferme familiale. Benjamin d'une famille de 4 enfants, il a suivi sa scolarité à Plozévet tout en aidant ses parents à la ferme. Après des études de mécanique au Lycée Jean Moulin à Poulgoazec, il travaille dans plusieurs garages avant d'intégrer l'équipe communale en 1982 jusqu'à sa retraite en 1996. En parallèle, il s'est investi énormément auprès des pompiers de Plozévet dès 1960 et a poursuivi sa carrière en tant que chef de corps dès 1962.

Tin s'est marié en 1960 avec Mireille. Ils ont eu 3 enfants Philippe, Christine et Laurence, 6 petits-enfants et 2 arrières petits-enfants. Toujours actif, travailleur infatigable, il a continué à aider ses enfants en passant du temps près d'eux,

à l'atelier chez Philippe, à la ferme à Peumerit chez Christine et à Roscoff chez Laurence. Les enfants gardés par Mireille n'oublieront jamais le gentil tonton Tin qu'il était. Son sourire, ses blagues, sa patience resteront ancrés dans leur mémoire pour toujours. Joueur à la Plöz durant ses jeunes années, il n'a jamais cessé d'en être un fervent supporter jusqu'à demander les résultats du dimanche quand il ne pouvait plus se déplacer. Son autre grand plaisir était de cultiver des légumes dans son potager pour avoir la joie de les distribuer à ses enfants et petits-enfants.

Epoux aimant, père toujours disponible, papy et arrière-grand-père attentionné, ami fidèle, il n'aura eu de cesse toute sa vie de faire le bonheur autour de lui. ■



Photo : tous droits réservés

Mairie de Plözévet Hélène Bodineau

Hélène Bodineau, de Plözévet, vient d'arriver en mairie au poste d'assistante de direction.

Elle connaissait déjà les lieux puisqu'elle avait fait un stage en urbanisme en 2016 dans le cadre d'une licence administrative en partenariat avec le CDG29 et l'Université de Rennes.

Après avoir acquis de l'expérience dans d'autres collectivités, elle met désormais sa polyvalence au service de la commune de Plözévet. ■



Photo : Mairie de Plözévet

Vie associative Le 14^{ème} forum des assos

Le samedi 7 septembre se tiendra la 14^{ème} édition du forum des associations de Plözévet au Centre Culturel Avel-Dro.

Les associations de la commune vous présenteront leurs activités à l'aide de supports vidéos, d'expositions et démonstrations. Ce forum vous permettra de vous renseigner, de vous inscrire aux multiples activités sportives, artistiques, ludiques, culturelles, de loisirs, sociales,

du patrimoine et de mémoire, présentées sur un même plateau.

Le public pourra également découvrir les nouveautés proposées dès le mois de septembre 2019 et se renseigner auprès des animateurs, et responsables associatifs.

Le forum des associations sera accessible au public de 9h à 13h.. ■



Accueil de Loisirs

Et c'est parti pour l'été !



Photos : Mairie de Plozévet

Cet été encore, l'accueil de loisirs de Plozévet proposera une programmation variée aux enfants de 3 à 11 ans qui viendront y passer des vacances. Des animateurs saisonniers viendront étayer l'équipe des permanents : ainsi, une équipe interviendra du 8 juillet au 2 août et la seconde du 5 au 30 août. Ces équipes préparent l'été en amont en mai et juin.

Chaque semaine, un thème est décliné en fonction des âges (activités, jeux, décoration...) et donnera lieu à un stage ou une sortie en lien avec ce thème. Ainsi, des thèmes comme "entre terre et mer", "les animaux de la ferme", "en avant la musique", "l'univers des dessins animés", ou encore "les sens en éveil" seront notamment proposés.

L'organisation quotidienne de l'ALSH et les activités mises en place découlent du projet pédagogique travaillé en équipe, les objectifs généraux de l'équipe sont :

- respecter le rythme de vie et les besoins de l'enfant tout en développant son autonomie, cela se traduit par la mise en place d'un cadre permettant à l'enfant d'évoluer en toute sécurité, une organisation de la journée adaptée aux besoins et attentes de chaque groupe, l'instauration de temps de parole et d'échanges afin de cerner les envies de chacun, une proposition diversifiée d'activités afin de permettre des choix et l'aménagement de lieux favorisant l'autonomie ou le repos de chaque tranche d'âge.

- favoriser un comportement "citoyen", cet objectif signifie que des règles de vie seront mises en place en concertation avec les enfants, des sorties communes avec toutes les tranches d'âges, avec d'autres accueils de loisirs ou le foyer logement seront organisées, des projets autour du respect de l'environnement seront menés (jardin, tri, signalétique visant à rappeler d'éteindre les lumières, fermer les portes...), des sorties visant à faire découvrir le patrimoine local seront planifiées et quotidiennement la sensibilisation à la différence, la solidarité seront favorisées.

- permettre à l'enfant de vivre des loisirs et des vacances inoubliables, il s'agit pour nous de favoriser l'imaginaire, l'expression, les découvertes, les liens, le rythme de chacun... Ainsi les thèmes, les jeux, les ateliers, activités ou projets, les rencontres, les sorties, les temps d'échanges, de repos, les repas, et bien sûr les mini-séjours participent pleinement à cet objectif.

LES MINI-SÉJOURS

Les séjours proposés par l'ALSH permettent aux enfants de vivre, le temps de quelques jours, des temps forts avec les copains et en groupe dans des lieux peu éloignés de chez eux. Cet été 3 mini-séjours sont mis en place et mutualisés avec l'ALSH de Pouldreuzic :

- séjour découverte du milieu marin à Tréffiagat du 9 au 10 juillet et du 11 au 12 juillet. Ouvert aux enfants de 6 à 8 ans. Les enfants pourront s'adonner aux joies

de la pêche à pied, d'une découverte ornithologique et surtout participer à la vie quotidienne en collectivité.

- séjour bord de mer à Plomodiern du 22 au 26 juillet. Ouvert aux enfants de 8 à 11 ans. Au programme : paddle, kayak, randonnées, baignades, veillées et toujours participation à la vie quotidienne en collectivité.

- séjour terre et mer à Plounéour Trez du 19 au 26 août. Ouvert aux enfants de 8 à 12 ans. Au programme : paddle board, battle archery, power kite, balade à vélo, découverte de la côte des légendes, excursion à l'île de Batz, baignades, veillées et participation à la vie quotidienne en collectivité. ■

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

L'accueil de loisirs de Plozévet est ouvert à tous du lundi au vendredi (hors jours fériés) et accueille les enfants de 3 à 11 ans à la journée ou demi-journée (avec ou sans repas).

HORAIRES D'OUVERTURE

- accueil du matin de 7h15 à 9H00
- accueil de loisirs de 9H00 à 17H30
- si ½ journée arrivée et départ de 11H30 à 12H et de 13H30 à 14H
- accueil du soir de 17H30 à 19h

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Le dossier d'inscription est à compléter en début d'année ou de période.
- Les inscriptions se font au minimum une semaine avant le jour ou la période de vacances souhaitée (en fonction des places restantes). ☞ www.plozevet.bzh

Cycle sur les algues

Des algues aux laisses de mer

UN CYCLE SUR DEUX ANS

De l'histoire des goémoniers à l'organisation actuelle de la filière algues, les huit conférences-débats organisées à la Médiathèque nous ont permis de voir sous un jour nouveau ces végétaux de l'estran. On les pensait bien familiers pour les avoir fréquentés souvent à marée basse ou pour avoir gardé le souvenir des temps du brûlage du goémon ou de la cueillette, très populaire il y a une cinquantaine d'années, du bein youd, réservée aujourd'hui à quelques rares professionnels. Mais, beaucoup ne soupçonnaient pas leur grande diversité, comme ils n'imaginaient pas la multiplicité de leurs applications par l'industrie, pas seulement l'agro-alimentaire, par la pharmacie et la médecine, etc. Il n'y a pas que l'algue consommée comme légume ou appréciée pour ses vertus cosmétiques ! Un grand merci à ces personnes du monde de la recherche et du milieu professionnel qui ont fait le voyage à Plozévet pour nous faire partager leur passion.

COMBIEN D'ESPÈCES D'ALGUES À PLOZÉVET ?

C'est un peu l'ambition de nos cueillettes des algues sur l'estran de Poulbréhen et de leur mise en alguier. Nous serons sans doute très loin des quelques 700

répertoriées en Bretagne. Parce que le littoral plozévetien subit les assauts du large : les algues qui préfèrent les eaux calmes n'y résistent pas. Aussi, parce que nous n'avons pas procédé à une enquête systématique. Le 1er septembre, nous organiserons notre troisième sortie (rendez-vous à Poulbréhen à 11h15). Certainement, nous trouverons plus de variétés qu'au début du printemps, et nous aurons l'occasion de vérifier que les algues suivent les saisons. Viendra le temps de l'identification : nous pourrions nous faire aider par les chercheurs de la Station biologique de Roscoff. Un petit tour là-bas, cela vous dit ? On pourrait aussi visiter les deux écomusées consacrés aux algues à Plouguerneau et Lanildut. On organiserait un covoiturage. A discuter et à organiser le 1er septembre.

PLOZALGUES

Ce cycle se clôturera les 5 et 6 octobre prochains, un week-end entier consacré aux algues, avec conférences-débats, expositions, animations pour petits et grands, ateliers sur la cuisine des algues et sur leur utilisation en cosmétique. Il n'est pas interdit de penser qu'on pourrait déguster quelques préparations culinaires ; et pourquoi pas ce fameux bein youd ancestral ! On peut encore proposer des idées...

UNE SUITE POSSIBLE...

Certaines personnes ont déjà fait remarquer qu'il serait dommage de ne pas donner une suite à ces deux années. En effet, pourquoi ne pas profiter des ressources scientifiques qu'offrent les structures universitaires bretonnes. Elles sont fortement orientées vers les questions maritimes, de la physique à l'histoire, en passant, bien sûr, par la biologie, l'écologie, les sciences juridiques, la sociologie, etc. Pourquoi ne pas inviter ce monde de la recherche à venir nous faire partager leurs connaissances et leur passion ? Et pour commencer, on pourrait s'inscrire dans le programme de sciences participatives de la Station marine de Concarneau, Plages vivantes, dont l'objectif est d'observer, sur une large échelle, la biodiversité des hauts de plages pour mieux comprendre et prédire les effets des changements globaux et locaux. Les adultes rejoindraient ainsi les élèves du collège Henri Le Moal qui, eux, y participent. Nous discuterons de cela lors du week-end d'octobre. ■



Règles d'utilisation

Courts de tennis de la Trinité

Les courts de tennis municipaux sont ouverts tous les jours de 9h00 à 22h00.

Les joueurs doivent obligatoirement être titulaires d'une carte délivrée gratuitement par la mairie.

L'utilisation des courts se fait au moyen d'un planning rempli par les joueurs eux-mêmes qui réservent la tranche horaire qui leur convient.

La commune de Plozévet décline toute responsabilité quant aux accidents pouvant survenir sur les courts ou leurs abords. Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie. ■



190 sachets distribués

Vif succès des sachets de graines

Si préserver la biodiversité est l'affaire de tous, embellir la commune peut être l'oeuvre de chacun au quotidien. végétaliser sa façade, son mur, un bout de son jardin, assure le retour de la nature en ville en y apportant couleur, senteur et fraîcheur.

Chaque habitant pouvait obtenir un sachet de graines de fleurs pour embellir sa rue, son quartier ; au total ce sont cent quatre-vingt-dix (190) sachets qui ont été distribués en 2019. Acceptons aussi les herbes naturelles dans les espaces publics afin d'inviter encore d'avantage la nature en ville ! L'objectif de cette opération est d'aider les abeilles à passer le cap de l'été, en leur offrant plusieurs variétés de fleurs à butiner. ■



Troc de plantes

Se retrouver autour d'un pot... de fleurs !



Vos plants deviennent trop envahissants dans votre jardin. Vous souhaitez vous en débarrasser. Apportez-les à notre stand courant septembre, lors de la journée troc de la plante et des graines.

En échange vous repartirez chez vous avec de nouvelles fleurs ou graines. Ce sera alors l'occasion pour vous de partager :

vos trucs et astuces de plantation ou de semis, vos connaissances, et d'échanger vos plants, vos boutures. C'est une autre manière de consommer.

Un troc de plants c'est une manifestation facile à mettre en œuvre, ne nécessitant pas de gros moyens, avec un retour important :

- Convivialité
- Communication
- Partage des savoirs
- Echange
- Et autres surprises sur la journée.

La date du troc de plantes vous sera communiquée lors du Forum des Assos. Alors à vos godets, prêts, plantez ! ■

Aménagement Poste de secours



Photo : tous droits réservés

Photo ci-dessus : Les JSP de la section du Cap Sizun-Plozévet, entourés par les maîtres-chiens de l'association Bretagne Terre-Neuve Sauveteur, lors de la journée organisée par Sourire de Môme à Kerrest

Dirigé par le Chef de Centre André Le Floc'h, nouvellement nommé au grade de Capitaine, le CIS (Centre d'Incendie et de Secours) de Plozévet est composé de 21 sapeurs-pompier volontaires (SPV).

Trois équipes de sept sapeurs-pompier se relayent quotidiennement, soit par astreinte les nuits et week-ends, soit par disponibilité en journée, afin d'assurer les missions de secours. A ce jour, l'effectif est constitué d'un officier, de sept sous-officiers, de deux caporaux et de onze sapeurs. Quatre dossiers de recrutement sont actuellement à l'étude, parmi lesquels deux anciens jeunes sapeurs-pompier de la section du Cap Sizun-Plozévet.

PROMOTIONS ET NOUVELLES RECRUES

Au sein de l'effectif, quatre SPV ont fini leur formation initiale et seront nommés au grade de 1^{ère} classe. Il s'agit d'Evane Quéré, Apolline Vaucoret, Antoine Le Bras et Etienne Bailly-Maître. Ils peuvent désormais intervenir sur toutes les missions dédiées aux sapeurs-pompier (secours à personne, incendie, protection des biens et de l'environnement...).

Deux nouveaux SP ont également rejoint les rangs du CIS Plozévet. Il s'agit de Dominique Boucher, ancien sapeur-pompier professionnel, auparavant en poste dans le Cher, et de Doralice Moyon, étudiante infirmière. Tous deux habitent la commune.

Nous sommes d'ailleurs toujours à la recherche de nouvelles recrues disponibles et motivées afin d'étoffer nos rangs.

AMÉNAGEMENT DU CENTRE DE SECOURS

Avec un effectif, notamment féminin, s'étoffant de plus en plus et la présence de quatre remises pour cinq véhicules, le centre de secours ne répond plus aux besoins actuels.

La Mairie, en lien avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), a généreusement cédé un local attenant au CIS. Nous les remercions pour ce geste. L'agrandissement du centre de secours est donc actuellement à l'étude et devrait être finalisé en octobre, pour un début des travaux en 2020.

Les objectifs sont multiples :

- Aménagement d'une travée destinée au VSAV (Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes, aussi appelé ambulance) et de son local attenant, afin de répondre aux normes d'hygiène conformes à la réglementation fixée par le SDIS.

- Création d'une travée pour le VLU (Véhicule de Liaison Utilitaire).

- Modification des vestiaires masculins et féminins ainsi que des sanitaires.

- Création d'une salle de sport.

- Création d'un local avec bureau destiné à l'amicale.

Muni d'un parc véhicule relativement récent, d'un effectif grandissant et d'un projet d'agrandissement en cours, le CIS Plozévet fait donc peu à peu peau neuve. ■

André Le Floc'h
chef de centre de Plozévet

☎ 06 75 07 61 64

📄 [facebook.com/AmicaleSPPlozevet](https://www.facebook.com/AmicaleSPPlozevet)

QUE FAUT-IL FAIRE POUR DEVENIR SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE ?

- Être âgé d'au moins 16 ans
- Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale et physique
- Jouir de ses droits civiques
- Être en position régulière en regard des dispositions du code du service national

Rendez-vous en décembre

Le Pays Bigouden et le don de sang

Chaque jour la Bretagne a besoin de 600 poches de sang et 150 dons de plasma. Pour participer à cet acte civique, il suffit d'être en bonne santé, avoir entre 18 ans et 70 ans révolus et peser plus de 50 kg. **NE VENEZ SUTOUT PAS A JEUN** et, pour un premier don, prenez une pièce d'identité. Votre don reste anonyme, volontaire et gratuit.

Sur le Pays bigouden, une équipe de bénévoles apporte aide et soutien à l'EFS (Etablissement Français du Sang) pour diffuser les informations de collecte, mettre en place et ranger les matériels nécessaires. Cette même équipe vous accueillera en post-don pour vous restaurer et veiller à votre confort. Il y a forcément une collecte bientôt à proximité de chez vous et peut-être quelques voisins bénévoles qui pourront vous conseiller et vous renseigner.

Donc en donnant votre sang :

- vous aidez, par exemple, une femme qui a perdu beaucoup de sang lors de son accouchement.
- vous participez au rétablissement d'une personne atteinte d'un cancer que la chimiothérapie a affaibli.
- vous contribuez à la fabrication d'immunoglobines (protéines), qui agissent dans la défense immunitaire de nombreux malades, et qui sont produites à partir du plasma.

Votre sang peut sauver trois vies selon les besoins : une par le plasma, une par les plaquettes et une autre par les globules rouges. Il faut aussi savoir que les délais de conservation des produits sanguins ne sont pas illimités. Pour les globules rouges : environ 40 jours, les plaquettes 5 jours et le plasma 1 an. Voilà pourquoi, régulièrement l'EFS fait appel aux donateurs.

Il y a deux façons d'apporter votre "contribution santé" :

- Par un don de sang dit total : don classique en collectes mobiles, matinée ou après-midi sur votre commune ou à proximité .
- Par un don de plasma en prenant rendez-vous à la Maison du don de Quimper (N° tél : 0298656625). Temps de prélèvement ½ heure à ¾ heure, peut-être réalisé 24 fois par an.



Photo ci-dessus : les volontaires de l'Amicale pour le don du sang en Pays Bigouden

NOTRE "AMICALE POUR LE DON DE SANG EN PAYS BIGOUDEN"

Afin de faire la promotion du don et d'aider l'EFS, des volontaires se sont groupés pour former l'Amicale pour le don de sang en Pays Bigouden. Bien avant les regroupements communaux, notre association s'est ingéniée à unir volontaires, bénévoles pour s'occuper de l'organisation et du fonctionnement de vingt-deux lieux de collectes sur onze communes du Pays Bigouden.

Nous sommes en constante recherche de nouveaux volontaires bénévoles. Contactez-nous lors d'une collecte ou aux numéros indiqués : EFS 02 98 65 66 25 ou Pays Bigouden 02 98 57 45 32.

Merci pour tous ceux qui ont besoin de votre aide.

Il nous faut remercier ces mêmes municipalités qui mettent gracieusement une salle à notre disposition pour effectuer ces collectes.

Notre rôle consiste principalement à aider à la promotion du don (banderoles, affiches et flyers), participer à des actions ponctuelles (marchés, centres commerciaux, collèges et lycées...) ainsi qu'au service de la collation après le don.

En 2018, 1580 personnes se sont présentées aux différentes collectes dont 170 nouveaux donateurs. L'indice de

générosité s'établit à 4,2 % : nombre de personnes ayant réalisé au moins un don dans l'année rapporté à la population en âge de donner (18 à 70 ans). La moyenne régionale est de 4,6% et celle nationale de 3,7 %.

Malgré tout, ce n'est pas encore suffisant, nous pouvons faire mieux. Notre objectif est d'atteindre les 2 dons par an pour chaque donneur.

LE DON SUR VOTRE COMMUNE

4 collectes par an dans la salle Avel-Dro. Remercions au passage l'implication du personnel de la commune qui nous aide dans notre démarche.

Merci également aux commerçants qui acceptent de poser les affiches annonçant les dates de collectes.

Pour 2019 deux collectes sont déjà passées mais il y aura 2 autres sur Plozévet : le 11 juillet (a-m) et le 10 octobre 2019. Il y aura d'autres collectes sur les communes environnantes.

Donner votre sang et faites la promotion autour de vous. Notre souhait : que chaque donneur du Pays bigouden donne deux fois par an. ■

Alain Van Lerenberghe
Président de l'Amicale
Contact : EFS Quimper
☎ 0298656625

Dojo de Plozévet

Cours de judo et de karaté

Le samedi 22 Juin, le dojo de Plozévet a organisé le dernier cours de judo de la saison. Les parents ont été invités pour combattre avec leurs enfants.

Des ceintures et des trophées ont été remis à Océane Stobac'h, Mathys Coquelin, Clément Peuziat et Chloé Pérennou pour leur participation et classement aux interclubs. La coupe du judoka de la saison a été remise à Anna Le Berre pour son assiduité aux cours de judo et aux interclubs.

Franck Jambou - professeur de karaté depuis la création de la section en septembre 2008 - vient d'obtenir le 5^{ème} dan sur sa ceinture noire à Ploemel. Il pratique le karaté depuis 36 ans et affirme toujours apprendre. Il s'entraîne deux à trois fois par semaine à Quimper, participe à des stages avec des experts pour progresser, s'intégrer et enrichir ses propres enseignements.



Photo ci-dessus : le dernier cours de la saison s'est déroulé en présence des parents

Les cours de karaté auront lieu le vendredi soir au gymnase près du collège après la trêve estivale.

Le Dojo de Plozévet sera présent au forum des associations le 7 septembre de 9h à 13h au Centre Culturel Avel-Dro. ■

Rendez-vous en décembre

Marche Audax de 25 km

Les marcheurs de Cornouaille de Quimper organisent le dimanche 22 décembre 2019 une marche Audax de 25 km à Plozévet à partir du foyer communal.

L'inscription à la marche se fait sur place à partir de 7h00, après le café d'accueil les participants prendront le départ à 7h45 précises.

Cette épreuve comporte deux boucles. La première empruntera la voie verte puis rejoindra la salle via le bord de mer pour la pause casse-croûte accompagnée de boissons chaudes et froides. La deuxième boucle nous mènera à Pors Poulhan avant un retour au foyer communal pour le pot de l'amitié.

Les marches Audax se déroulent sous la conduite de capitaines de route qui assurent une allure de 6 km/h tout au long de l'épreuve, le maître-mot de cette discipline est : "partir ensemble revenir ensemble".



Photo ci-dessus : une marche Audax aura lieu le 22 décembre à Plozévet

Le port du gilet jaune est obligatoire pour raison de sécurité, nous demandons aux participants de se munir d'un gobelet. Participation : 6 € ■

Contact : Roger Le Roux
☎ 02 98 56 07 98 ou 06 77 77 67 93
✉ rlr29@orange.fr

Édition 5

Groove on Earth Festival

Pour la 5^{ème} année consécutive, le village éphémère du Groove on Earth Festival se reconstruira les 5, 6 et 7 juillet prochain à l'Avel-Dro.

Si les ingrédients de base restent les mêmes cette année - de bons produits bio/locaux pour une restauration "fait maison", des concerts, des spectacles, des stages de cirque, des artisans et créateurs, des jeux en bois et une belle équipe de bénévoles - le festival fait la part belle aux arts de rue avec des spectacles et des déambulations de circassiens.

Côté musique, la programmation s'ouvre à l'international avec l'une des figures jamaïcaines Rod Taylor (Reggae) et s'ancre dans la découverte de pépites musicales telles que Gemma and The Travellers (Soul), Solar Project (Soul & Afro-Funk) et Supachill (Hip-Hop & Soul).

A noter aussi cette année (entre autres) :
- des nouvelles structures "fait maison".



Photo : Stéphane Lambinet

Photo ci-dessus : la 5^{ème} édition du Groove on Earth festival aura lieu du 5 au 7 juillet

- une modification du site avec un accès depuis l'avenue Georges Le Bail.
- une scène extérieure ouverte sur l'ensemble du village. ■

Retrouvez toutes les informations pratiques, le détail du programme et la billetterie sur le site web du festival www.grooveonearth.com

Événements musicaux Velvox Populi

Une nouvelle association vient de voir le jour sur la commune de Plozévet : Velvox Populi. Association formée à partir des quatre membres du groupe de rock Velvox, tous quatre plozévétiens, ayant plusieurs concerts à leur actif.

L'association se propose d'organiser des événements musicaux afin de promouvoir les groupes locaux et de faire partager la passion pour la musique qui anime les quatre rockers avec un maximum de personnes.

Elle est constituée d'Arnaud Chanard (président), de Pascal Vaté (vice-président), de Mickaël Le Saux (secrétaire) et de Patrice le Dem (trésorier).

Son siège se situe à Trohinel, situé, bien entendu, sur la commune de Plozévet.

De par sa constitution récente, elle a pour l'instant à son actif l'organisation



Photo : tous droits réservés

Photo ci-dessus : Velvox Populi

de la fête de la musique 2019 sur la commune mais ne compte pas s'arrêter là. N'hésitez donc pas à les contacter et...

let's go for rock'n'roll ! ■

✉ contact.velvox@gmail.com

Pors Poulhan L'œil de Plozévet

Pierre Chanteau, artiste plasticien en Baie de Morlaix travaille cette année à disséminer et sceller le long du littoral Finistérien des yeux en verre et en faïence offerts aux communes littorales et insulaires. Cet œil en mosaïque (60 cm x 20 cm), fait de billes de verre et d'éclats de faïence polis par la mer est parfois visible ou submergé au gré des marées.

Contactée par l'artiste, la municipalité a répondu favorablement à cette proposition qu'elle a soumise à l'association de plaisanciers de Plozévet. Après avis favorable de chacun, l'artiste a scellé un œil à Pors Poulhan au mois de février.

Pour Pierre Chanteau, cet œil en verre et en faïence est un hommage artistique et poétique aux milliers d'hommes et de femmes qui ont porté et portent secours aux marins en difficulté. Les marins de l'antiquité peignaient de grands yeux à la proue de leurs navires, ces yeux étaient sensés protéger les équipages des dangers de la navigation. Le Finistère et son littoral, à la proue de l'Europe, dans un



Photo ci-dessus : Pierre Chanteau a scellé un œil en verre et en faïence sur la digue de Pors Poulhan

"navire" à dimension planétaire, inspirent ce travail artistique et photographique. Aujourd'hui, en 2019, ce regard minéral est une invitation à l'attention, l'audace et la solidarité.

Visibles de Locquirec à Clohars-Carnoët, ces yeux en mosaïque réalisent un jeu de piste insolite à l'échelle du Finistère et de son patrimoine maritime. Ils feront

l'objet d'un ouvrage photographique et d'une exposition itinérante.

Ce projet prendra fin le 21 décembre 2019 et pourrait présenter, selon les vœux de l'artiste, les "clins d'œil solidaires" des 116 communes littorales et insulaires. ■

Projet à suivre sur <http://pierrechanteau.fr/clin-doeil>

Sophrologie Séances Collectives à Plozévet

A partir de septembre 2019, se dérouleront tous les vendredis des séances collectives de Sophrologie de 18h à 19h dans la salle d'exposition de la médiathèque de Plozévet.

Une première session a commencé cette année durant un trimestre. Les séances se poursuivent et sont ouvertes à toute personne désireuse de prendre soin de soi.

La sophrologie est une technique "psychocorporelle", qui utilise des exercices de respiration, des mouvements corporels simples, des techniques d'évocation.

La sophrologie permet de valoriser les capacités positives que chacun possède en soi, d'améliorer ses capacités

d'adaptation face aux événements de la vie, de renforcer la confiance en soi afin d'atteindre un mieux-être global physique et mental. Cette méthode vise à apprendre à gérer le stress, les émotions, améliorer le sommeil...

Début des Séances Collectives vendredi 6 Septembre 2019. 240 euros l'année (règlement possible en 3, 6, ou 10 fois).

Deux séances découvertes gratuites se dérouleront :

- vendredi 6 Septembre de 18h à 19h.
- vendredi 13 Septembre de 18h à 19h. ■

Inscriptions et renseignements
Claudine Picard, Sophrologue
☎ 06 43 12 53 72
🌐 www.claudinepicard.fr



Cuisine du terroir

Restaurant Les Bouchons

Le chef Yves et sa compagne Dominique vous accueillent à Pors Poulhan dans leur restaurant depuis le printemps 2019. Ils vous invitent à découvrir une cuisine faite maison à partir de produits frais et principalement bio et locaux. Vous pourrez y déguster une cuisine du terroir accompagnée d'une carte de vins nature en provenance directe des vignerons tout en profitant d'une jolie vue mer. La terrasse disposant de 20 couverts et la salle de 30 couverts, la réservation est vivement conseillée. Ouvert tous les jours sauf le lundi midi pendant l'été. Parking privé. ■

Contact : 6 rue de Pors Poulhan

☎ 06 38 71 10 72

🌐 www.lesbouchons.net



Photo : Mairie de Plozévet

Maître d'œuvre

Stéphane Mallegol

Stéphane Mallegol s'est installé sur Plozévet en tant que maître d'œuvre, économiste de la construction, depuis janvier 2019.

Armé de 20 ans d'expérience professionnelle en Bretagne, plus particulièrement en pays Bigouden, il s'occupe pour vous des plans, descriptifs, suivis de travaux pour les maisons neuves, extensions, rénovations. ■

☎ 06 17 74 38 19

✉ contact@smallegol-moe.fr



Photo : Mairie de Plozévet

Jean Le Bourdon

Exposition photo

Jean Le Bourdon a été photographe et correspondant local des quotidiens locaux pour la commune de 1946 à 1976, de part ses activités, il a été un témoin privilégié de l'évolution de la vie à Plozévet.

En 2017 ses enfants Jean et François ont fait donation à la commune de ses archives photographiques. L'association

Histoire et Patrimoine de Plozévet a été sollicitée pour exploiter ces documents. Compte-tenu de la diversité des supports une sélection succincte a été faite sur la vie plozévétienne durant cette période, uniquement à partir des photos directement exploitables. Une exposition rappelant cette période se tiendra à la ferme de Kerfily de la mi-juillet 2019 à la mi-août. ■



Photo : tous droits réservés

À Plozévet... années 70

Le Menhir vue par Jean Le Bourdon

L'exploration du fonds Jean Le Bourdon par la mairie et l'association "Histoire et Patrimoine" nous a livré ces images souvenirs de la cave-dancing du Menhir que nous vous proposons. ■



Photo : Jean Le Bourdon

Photo ci-dessus : le Menhir était l'un des lieux de rendez-vous de la jeunesse plozévetienne dans les années 70



Photos : Jean Le Bourdon

Photos ci-dessus : à gauche, Dick Rivers est - avec Eddy Mitchell - l'un des célèbres artistes à s'être produit au Menhir dans les années 70 à droite, le dancing n'est encore qu'une cave

Expression du groupe majoritaire

Aucune disposition ne contraint le maire à cesser ses actions de communication à l'approche des élections. Néanmoins, sa communication ne doit pas être constitutive d'une propagande électorale en faveur des listes.

Un bulletin municipal doit avoir un caractère neutre et informatif et être consacré à des projets ou à des manifestations intéressant la vie locale. Ce document doit présenter un contenu habituel et revêtir une présentation semblable (texte et photographies éventuelles) aux précédentes éditions.

Ainsi, s'agissant de la présentation, dans le bulletin municipal, des réalisations ou de la gestion d'une collectivité, le juge de l'élection vérifie si elle peut être regardée comme constituant une campagne de promotion publicitaire au sens des dispositions de l'article L. 52-1.

Pour cela, il s'attache à la présentation du document et à son contenu c'est-à-dire aux termes employés et à l'existence ou non d'une polémique électorale (CE, 6 février 2002, n°236264) mais également au support et aux conditions de diffusion.

Le juge vérifie donc si la périodicité et le format habituel ont

été conservés (CE, 20 mai 2005, n°274400 et CE, 15 mars 2002, n°236247).

Par ailleurs, les propos tenus dans l'espace réservé aux conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale, prévu par l'article L. 2121-27-1 du CGCT*, ne doivent pas répondre à des fins de propagande électorale.

Le Conseil d'Etat a jugé récemment que, le maire n'ayant aucun droit de contrôle sur leur contenu, si ce dernier a un caractère de propagande électorale et s'il peut être analysé comme une dépense électorale, il ne constitue pas néanmoins un don prohibé de la collectivité (CE, 7 mai 2012, El. cant. de Saint-Cloud, n°353536).

En outre, rien ne permet au maire de s'opposer à la publication d'articles dans la tribune libre, quand bien même ils seraient assimilables à de la propagande électorale, les dispositions des articles L. 52-1 et L 52-8 du code électoral n'ayant en effet pas pour objet de restreindre le droit des conseillers municipaux d'opposition. ■

* CGCT : Code Général des Collectivités Territoriales

Plus d'information sur : <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/communication-maire-periode-pre-electorale-0>

Expression du groupe minoritaire

Qu'est-ce qu'une enquête publique ?

Une enquête publique est une procédure règlementée d'information et de consultation des citoyens. C'est un moyen officiel de recueillir les observations, les propositions de l'ensemble des personnes concernées par son objet. Divers projets sont soumis à enquête publique : documents d'urbanisme (cartes communales, PLU, SCOT, ZAC...), installations classées pour la protection de l'environnement (usines, élevages, carrières), projets susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement ou la qualité de vie des riverains (éoliennes, centrales photovoltaïques au sol etc.)....

Il émane soit de l'État, du Département, d'une commune, d'une société publique ou d'une entreprise privée. Présenté dans un dossier d'enquête, il comprend : des documents graphiques (plans), divers documents explicatifs (notice de présentation, étude d'impact...) et un registre d'enquête destiné à recevoir les observations du public.

Information et déroulement de l'enquête : elle est mise en œuvre par l'autorité publique organisatrice lorsqu'un texte juridique le requiert, conduite par un Commissaire enquêteur (ou une commission d'enquête pour les enquêtes complexes), le plus souvent désigné par le président du Tribunal administratif de référence des lieux. Le public est informé par annonces légales dans les journaux et par des affiches dans la ou les communes

concernées. Tout autre mode d'information est souhaitable (site Internet, bulletins municipaux, panneaux lumineux...).

Consultation du dossier : toute personne peut consulter le dossier en mairie aux heures d'ouverture, pendant toute la durée de l'enquête, même en l'absence du commissaire-enquêteur.

Droits du public : toute personne peut présenter des observations orales ou écrites, et proposer des suggestions ou des contre-propositions, car la décision de réaliser le projet intervient après l'enquête publique. Le public a également accès aux observations portées au registre.

À l'expiration du délai, le registre d'enquête est clos puis transmis avec le dossier d'enquête au commissaire enquêteur. Celui-ci rédige des conclusions motivées ainsi qu'un avis, favorable ou non, sur le projet envisagé, avec éventuellement des réserves. Il les transmet à l'autorité organisatrice de la procédure, ainsi qu'au maître d'ouvrage du projet.

Plusieurs milliers d'enquêtes publiques sont ainsi menées chaque année en France. (Exemple pour PLOZEVET en 2019 : renouvellement de l'autorisation d'exploitation de la carrière de Kervinou par l'entreprise LE ROUX). Nous souhaitons à tous un bel été.. ■

Claude Conrod et Jocelyne Kervella-Lainé

Compte administratif 2018

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

2 040 032,32 €



435 999,95 €

Charges à caractère
général (fluides,
fournitures, entretien...)

1 408 166,20 €

Charges de personnel
et Indemnités

55 913,16 €

Dotation à
l'investissement

85 324,66 €

Autres charges
de gestion courante

81 990,00 €

Participation au
Service d'incendie

28 731,95 €

Charges financières
Intérêts de la dette

465,40 €

Charges
exceptionnelles

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

2 685 455,38 €



23 849,50 €

Remboursements
sur rémunérations
du personnel

-

Travaux en régie



267 263,06 €

Produits des services,
du domaine
et ventes diverses

1 371 436,51 €

Impôts et taxes



1 018 225,08 €

Dotations,
subventions
et participations

4 681,23 €

Produits
exceptionnels

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

878 128,92 €



-

Solde d'exécution
de la section
d'investissement
reporté

-

Travaux en régie



40 809,00 €

Opérations
patrimoniales
(Région)

95 569,53 €

Emprunts et
dettes assimilées

660,00 €

Frais d'études



228 149,53 €

Subventions
d'équipements
versées

512 940,86 €

Projets
Travaux

-

Autres
immobilisations
financières

RECETTES D'INVESTISSEMENT

834 260,17 €



-

Réserve financière



-

Produits des cessions
(assurance incendie
services techniques)

55 913,16 €

Amortissements



40 809,00 €

Opérations
patrimoniales

723 810,61 €

Dotations,
fonds divers
et réserves

13 027,40 €

Subventions
d'investissement
(DETR)

700,00 €

Emprunts
et dettes assimilées

Budget prévisionnel 2019

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

2 632 627,00 €



533 089,00 €

Charges à caractère général (fluides, fournitures, entretien...)



1 439 000,00 €

Charges de personnel et Indemnités



406 338,00 €

Dotation à l'investissement



58 000,00 €

Autres charges de gestion courante



82 000,00 €

Participation au Service d'incendie



26 200,00 €

Charges financières Intérêts de la dette



88 000,00 €

Charges exceptionnelles

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

2 632 627,00 €



15 000,00 €

Remboursements sur rémunérations du personnel



40 000,00 €

Travaux en régie



211 000,00 €

Produits des services, du domaine et ventes diverses



1 403 027,00 €

Impôts et taxes



962 400,00 €

Dotations, subventions et participations



1 200,00 €

Produits exceptionnels

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

5 605 200,00 €



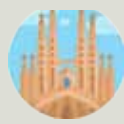
-

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté



40 000,00 €

Travaux en régie



-

Opérations patrimoniales (Région)



99 200,00 €

Emprunts et dettes assimilées



25 000,00 €

Frais d'études



40 000,00 €

Subventions d'équipements versées



5 400 000,00 €

Projets Travaux



1 000,00 €

Autres immobilisations financières

RECETTES D'INVESTISSEMENT

5 605 200,00 €



2 304 764,83 €

Réserve financière



685 000,00 €

Produits des cessions (assurance incendie services techniques)



58 980,00 €

Amortissements



-

Opérations patrimoniales



732 423,06 €

Dotations, fonds divers et réserves



158 000,00 €

Subventions d'investissement (DETR)

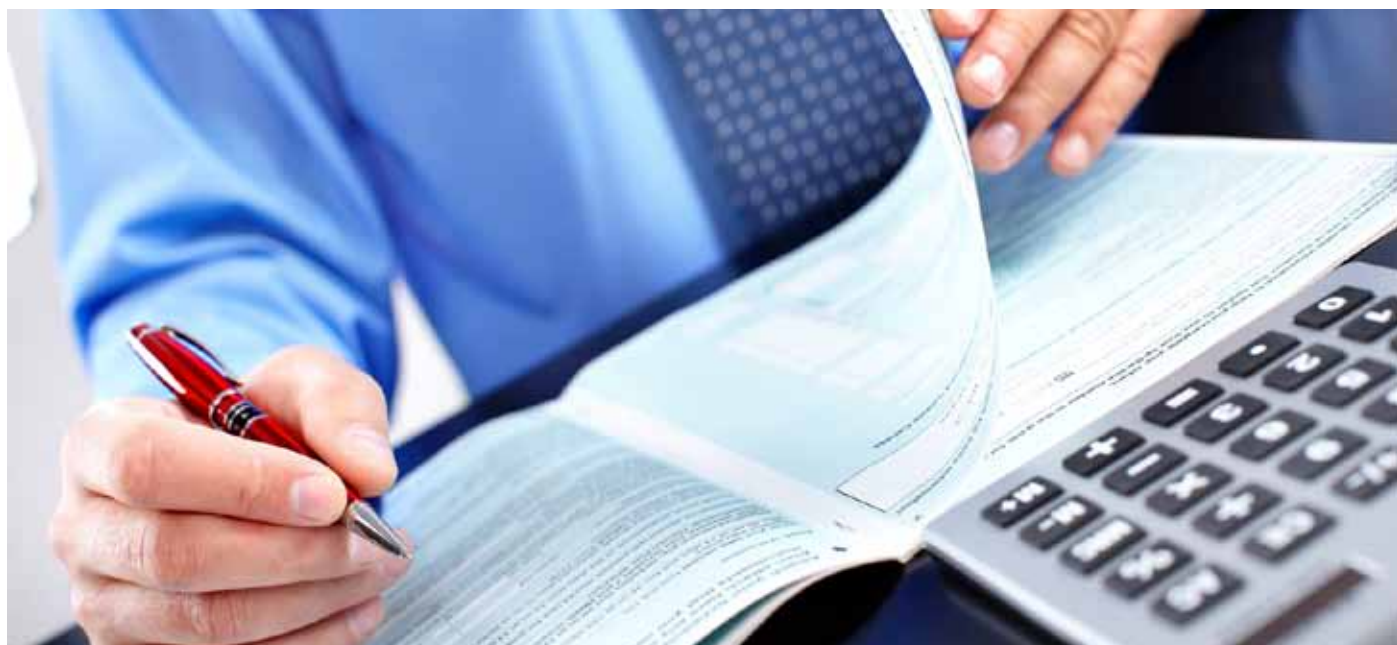


1 666 032,11 €

Emprunts et dettes assimilées

Finances communales

Compte administratif 2018 et budget général 2019



Le **compte administratif 2018** confirme la bonne santé financière de la commune. L'infographie de la page précédente vous indique les principaux chiffres des comptes communaux.

Les enseignements à retenir sont les suivants :

- Avec 645 000 € d'excédent, affectés à la section investissement de l'exercice 2019, la capacité d'autofinancement brute est stable à 701 000 €, supérieure de 33 % à la moyenne nationale par habitant.
- L'encours total des dettes bancaires et assimilées s'élève à 971 000 € (318 € par habitant pour une moyenne nationale de la strate à 676 €).
- L'annuité de la dette représente 41 € par habitant.
- Le fonds de roulement en fin d'exercice atteint 2 600 000 €.

Le **budget primitif 2019** s'inscrit dans la continuité des précédents exercices. La maîtrise des dépenses de fonctionnement est toujours nécessaire en raison des investissements lourds indispensables prévus pour les années à venir.

La section de fonctionnement ne présente pas d'évolution marquée par rapport aux exercices précédents.

Les dépenses de personnel restent un niveau supérieur à la moyenne nationale en raison des choix de gestion opérés : recours aux services de régie et regroupement de l'ensemble du personnel sur le budget communal.

En conséquence, la capacité d'autofinancement de l'investissement doit être maintenue pour permettre de faire face sereinement aux dépenses programmées.

Pour 2019 il est prévu un niveau d'investissement sans précédent compte tenu des programmes en cours.

L'équilibre s'obtient par l'inscription d'un emprunt qui ne devrait pas être réalisé au cours de l'exercice.

La mobilisation de la trésorerie, les indemnités d'assurances ainsi que les reversements du FCTVA devrait permettre de retarder le recours au crédit, qui sera à déclencher selon les besoins et en fonction des perspectives d'évolution des taux d'emprunt. ■



Budget prévisionnel 2019

Extraits projets / travaux



75 000,00 €

ECOLE PUBLIQUE - RÉFECTION SANITAIRES



1 750 000,00 €

CONSTRUCTION MAIRIE



550 000,00 €

ATELIERS COMMUNAUX



60 000,00 €

AMÉNAGEMENT DU LITTORAL - SPPL



40 000,00 €

GROSSES RÉPARATIONS DE VOIRIE



2 420 000,00 €

AMÉNAGEMENT CENTRE BOURG



100 000,00 €

ENFOUISSEMENT RÉSEAUX
PORS POULHAN



45 000,00 €

MATÉRIEL DE TRANSPORT
VÉHICULE PORTAGE DE REPAS

Meilleur service à la population

Les chantiers majeurs de la commune

Avec trois chantiers majeurs, la commune de Plozévet se prépare résolument à affronter les enjeux des prochaines décennies. Les deux premiers concernent le fonctionnement de la collectivité pour un meilleur service à sa population.

■ SERVICES TECHNIQUES

Les ateliers des services techniques, reconstruits après le sinistre, sont le fruit de la réflexion conjointe des agents et de l'équipe municipale qui ont élaboré un cahier des charges précis, sur la base duquel a travaillé l'équipe de maîtrise d'oeuvre.

Ce nouvel équipement, opérationnel dès ce printemps, dote nos équipes d'un outil moderne et fonctionnel, conçu dans un souci de complémentarité et de mutualisation de l'ensemble des moyens techniques du territoire communautaire.

Nous remercions le personnel municipal qui a su s'y investir et rebondir après le traumatisme de l'incendie.



Photo : Mairie de Plozévet

■ LA MAIRIE

Le projet de rénovation de la mairie entre dans la phase du permis de construire. Déterminée à privilégier les formules en accord avec les principes du développement durable, après avoir imaginé une solution de chauffage au bois, l'équipe municipale a suivi les préconisations de l'agence Incognito en faveur d'un bâtiment passif.

C'est un choix ambitieux, surtout dans le cadre d'une rénovation, en cohérence avec notre engagement. C'est un choix responsable et exemplaire face à l'urgence des dérèglements climatiques. Là aussi, l'implication du personnel a été maximale dans la définition des besoins et l'optimisation des solutions.



Photo : Mairie de Plozévet

■ L'AMÉNAGEMENT DU BOURG

Avec l'appui des services de la communauté des communes, le projet de réaménagement du bourg est au stade du choix de la maîtrise d'oeuvre. À l'heure où sont écrites ces lignes, les candidats ont déposé leur dossier. Lorsque vous les lirez, le lauréat aura été retenu.

En accord avec les principes de protection des terres agricoles, le département du Finistère a décidé de ne plus construire de route sur de nouvelles emprises. L'option de contournement du bourg est donc une chimère et, pour les raisons que nous avons souvent décrites, les options d'organisation des circulations (piétonnes, deux-roues et voitures) sont limitées (photo ci-contre : réunion du comité de pilotage du projet).



Photo : Mairie de Plozévet

La municipalité s'est préparée à faire face aux investissements liés à ces projets qui préparent la commune pour les trois prochaines décennies. Par ailleurs, le fait de les aborder dans le cadre d'une opération d'ensemble représente des économies importantes par rapport à des travaux au "fil de l'eau". ■

Travaux en régie

Aménagement de la salle Jules Ferry



Photos : Mairie de Plouzévet

La rénovation de la mairie est programmée en 2020. Pour maintenir la continuité du service public, l'accueil et le pôle administratif seront délocalisés le temps des travaux.

Depuis le début de l'année, les services techniques œuvrent, avec tous leurs savoir-faire, afin de transformer la salle associative Jules Ferry en mairie provisoire.

Ils ont judicieusement pensé et optimisé l'aménagement. C'est ainsi que les anciennes salles du tennis de table et du dojo laissent la place à un espace d'accueil, six bureaux administratifs, une salle de réunion de travail et l'archivage de l'ensemble des documents administratifs. Le maire et ses adjoints y tiendront également leurs permanences. ■

L'espace disponible étant cependant bien moindre que dans la mairie actuelle, la salle du conseil municipal et la salle des mariages seront transférés, le temps des travaux, dans la salle de réunion du centre culturel Avel-Dro qui remplira les deux fonctions.

En conséquence également, les prochains scrutins se dérouleront, comme pour les élections européennes, au centre culturel Avel-Dro. ■



CITOYENNETÉ

Vivre ensemble Tous citoyens !



Photos : Mairie de Plouzévet

Préparer les enfants à participer le mieux possible à la vie démocratique, en assumant et en exerçant leurs droits et leurs devoirs de citoyen et en les préparant au "vivre ensemble" font partie des missions de l'école et de l'accueil de loisirs.

C'est dans ce cadre qu'en début d'année, les 25 élèves de la classe de CE2 de l'école Georges-Le Bail ont écrit une carte de vœux aux commerçants, à l'Office du tourisme et à la mairie. Un geste qui a marqué les élus.

Lundi 25 février, le maire et ses adjoints sont venus remercier les élèves dans leur classe. Chaque enfant a reçu un

petit livret intitulé "À la découverte de la commune", il s'agit d'un guide pour comprendre facilement comment fonctionne une commune.

Un échange de questions-réponses autour du rôle de la mairie et les fonctions du maire s'en est suivi.

Sur la même thématique et dans le prolongement de cette démarche, l'accueil de loisirs s'est également penché sur le fonctionnement de la commune, et les missions des élus.

C'est ainsi que mercredi 13 mars, un petit groupe de huit enfants du centre de loisirs, accompagné des animatrices,

s'est rendu à la mairie. Les enfants, reçus et guidés par Pierre Plouzennec, le maire, et des adjoints, ont visité les différents services de la mairie.

Ensuite, la délégation s'est installée autour de la table du conseil municipal pour poser quelques questions, préparées avec soin le matin, aux élus.

Les questions portaient sur le rôle du maire ou la manière de gérer la commune.

Les enfants ont reçu "le livret du petit citoyen" afin de mieux appréhender la citoyenneté. Une "Marseillaise" entonnée en chœur a clôturé cette visite très appréciée de part et d'autre. ■

Le Gincko Biloba

Arbre de la citoyenneté



Photos : Mairie de Plozévet

À l'initiative des délégués départementaux de l'éducation nationale, les élèves des établissements scolaires de Plozévet se sont retrouvés jeudi 13 juin pour planter symboliquement l'arbre de la citoyenneté. Avec le choix d'un arbre pour illustrer la notion de citoyenneté, un objet vivant, qui se développe et croît, est associé à la terre et est en interaction avec son environnement.

Ce Gincko Biloba est doublement symbolique. On prête à sa famille d'avoir précédé les dinosaures de plus de 40 millions d'années. Arbre sacré en Orient, ses vertus thérapeutiques seraient encore à découvrir et, survivant à la bombe d'Hiroshima, on le prétend

indestructible voire éternel. La date est également un anniversaire. C'est le 13 juin 313 de notre ère que l'empereur romain Constantin promulgua l'édit de Milan, dit encore "édit de tolérance", qui instaurait la liberté de croyance. L'appartenance à une religion relevant désormais d'un choix individuel et non plus, selon son origine ethnique ou communautaire. Ça n'était pas encore la laïcité mais une première pierre était posée.

Pour la jeunesse, avant d'être un ensemble de droits et d'obligations, la citoyenneté est une promesse à tenir. Jusqu'à présent, jusqu'à notre génération, elle était surtout le vecteur

de l'identité nationale conférant droits et devoirs en matière civile, sociale et politique. La belle devise de la République, "Liberté - Égalité - Fraternité" ne fait aucune distinction selon l'origine, le sexe ou les croyances des individus.

Dorénavant, la prise de conscience de la fragilité de notre planète, y compris les risques pour l'existence de l'humanité, conduisent à percevoir la citoyenneté au-delà du cadre de l'État-nation et au-delà du moment présent. La citoyenneté devient la conscience de sa responsabilité individuelle et collective, pour à la fois revendiquer et garantir intégrité, dignité et respect pour chaque être présent ou à venir. ■

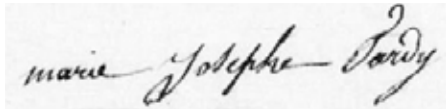
Histoire d'un village Kerguinaou

4^{ÈME} PARTIE : 1806 - 1918

Notre précédent article s'était arrêté aux alentours de la Révolution française. Nous ne pouvons omettre le naufrage du Vaisseau *Droits de l'Homme* en janvier 1797, resté dans la mémoire historique des Plozévétiens et commémoré par l'inscription gravée en 1840 sur le menhir de Canté, qui date du Néolithique. Le naufrage, qui eut lieu presque en face, ayant été relaté plusieurs fois, nous ne signalerons que ce qui se rapporte à Kerguinaou. C'est, en effet, Alain Pouchoux, meunier à Kerguinaou qui sauva le général Jean-Amable Humbert, coincé sous un radeau, d'une mort certaine. C'est aussi au manoir, *protégé du pillage par de hauts murs, propriété du citoyen Tardy, que furent conduits les rescapés ainsi que les coffres et malles provenant du navire.*

LES FAMILLES PROPRIÉTAIRES

Marie Josèphe Tardy, fille aînée de Jean Baptiste et Françoise Renée Duval de la Poterie, née en 1794 à Quimper hérite du manoir.



Elle se marie à Quimper en 1838 avec Vincent Arnaud, né à Marseille en 1785. Le couple, qui vit à Quimper, n'a pas d'enfants. Après le décès de Marie Josèphe en 1863, le manoir revient à son frère Gustave Eugène (1804-1876), qui vit dans une maison de santé à Caen et a comme tuteurs successifs : sa mère, Victor de Pompéry puis Ambroise de Goesbriant.

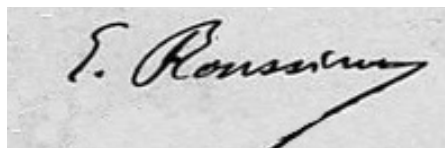
La succession est attribuée, en 1876, à son cousin Eugène Gabriel Marie Le Bouteiller (1800-1878), célibataire, qui vit et décède au château de Kerdour à Plomelin, après avoir fait un testament en faveur de son petit cousin Etienne Roussin (1840-1922), fils du peintre Victor Roussin, dont nous pouvons voir le tableau *Les noces de Corentin Le Guerveur et Anne Marie Kerinvel*, au musée des Beaux-Arts de Quimper.

Etienne est ingénieur des arts et manufactures, député du Finistère et maire de Plomelin. Il décède en 1922



Photos ci-dessus : à gauche, la maquette du Vaisseau "Droits de l'Homme" à droite, Les noces de Corentin Le Guerveur et Anne Marie Kerinvel / le château de Kerdour

au château de Kerdour et ne semble pas avoir vécu à Kerguinaou ni même fréquenté les lieux.



Pendant plus d'un siècle le manoir n'a plus été habité par ses propriétaires.

LA MÉTAIRIE ET LES MÉTAYERS

Dès le 25 avril 1806, c'est à dire 10 jours après le décès du précédent métayer, Louis Gourret et sa femme, Madeleine Hélias, signent un bail de 5 ans commençant à la Saint Michel suivante (ADF 4 E 219 53). Ils viennent de Plovan et resteront à Kerguinaou jusqu'à leur décès : Madeleine le 4 octobre 1825, Louis, le 10 octobre 1826.

Si les formulations juridiques changent, car il n'est plus fait état du Marquisat de Pont-Croix, ni d'un lieu noble, etc., mais de notaire public à la résidence de Quimper, les obligations des métayers restent les mêmes, ou sont plus importantes. Ainsi *le couple de preneurs devra fournir les chevaux et charrettes nécessaires pour conduire de Quimper à Kerguinaou, aller et retour, le bailleur et son monde.*

Les revendications des cahiers de doléance de 1789 ne se sont pas concrétisées : les corvées ne sont pas abolies, les preneurs n'ont toujours pas le droit d'utiliser le bois ni de moudre les grains où bon leur semble. On voit aussi apparaître les nouvelles mesures de poids et de monnaie établies à la Révolution française (20 hectolitres de froment valant 30 boisseaux, loyer en francs qui remplacent la livre). Leur fils Louis et sa femme Marie Kerloc'h continuent le bail qui sera renouvelé plusieurs fois. Après le

décès de Marie Kerloc'h en 1837, Louis Gourret s'est remarié rapidement avec Jeanne Strullu, sa domestique. Nous assistons alors au départ du couple pour Kerguillet en 1850 et à l'arrivée à Kerguinaou de François Guillou et Marie Kerveillant, venant de Kerguillet. François était sabotier jusqu'en 1848, mais le 18 mars 1850, il signe un bail à ferme (ADF 4 E 158 68) qui sera renouvelé jusqu'en 1877. Marie Kerveillant décède en 1876 et François se remarie en 1877 avec Marie Gouzien, veuve d'Yves Pochic.

En 1876 justement, la présence de son fils François, brigadier des dragons à Cambrai, en permission, incite François Guillou à faire une donation partage à ses 5 enfants. François fils reçoit les biens immeubles de son père, *charge à lui de partager ses 4 sœurs pour un montant total de 30 000 francs, soit 6 000 frs par personne plus une réserve au profit du donateur.* De plus il devra à son père *le logement, nourriture, soins, toile et étoffe ordinaires, sabots, tailleurs, blanchissage* (ADF 4 E 159 77).

La donation fait la liste des avoirs assez conséquents de la famille : *ustensiles de cuisine, trépied, marmite, chaudrons, bassine d'airain, poêle à crêpes, 2 tables, 4 bancs, 5 armoires, 1 vaisselier, 5 accoutrements de lit ; une charrette, un char à bancs, une charrue, une machine à battre, une bascule ; 8 vaches, 7 génisses, 2 porcs, orge, avoine, pommes de terre.*

François fils s'est marié en 1878 avec Anne Marie Pochic, fille d'Yves Pochic et Marie Gouzien. De leur mariage naissent 3 enfants, dont 2 survivent : François Pascal et Marie Anne. Anne Marie Pochic décède en 1898 et François se remarie en 1918 avec Marie Madeleine Gentric. Il décède en 1939.



Ci-dessus : Extrait du cadastre napoléonien

Marie Anne se marie en 1898 avec Yves Mourrain. Ils reprennent la métairie.

LE MOULIN À EAU ET LES MEUNIERES

Anne Pouchoux, fille d'Alain et Anne Roussel, épouse Mathieu Le Goff en 1811 et le couple hérite des droits réparatoires* du moulin au décès d'Alain en 1824. Anne décède le 5 août 1843 au moulin et Mathieu, le 12 avril 1854. En 1850, celui-ci avait fait une donation partage à ses enfants (ADF 4 E 159 44). Mathieu, fils aîné, né en 1813 et marié en 1836 avec Marie Anne Gadonna, devient propriétaire des droits.

L'année 1861 est fertile en tractations notariales :

- Le 20 janvier 1861 : vente de Mathieu Le Goff à Henri Tymen des droits réparatoires (ADF 4 E 159 56).
- Le 3 février 1861 : François Guillou et Marie Kerveillant, métayers à Kerguinaou depuis 1850, signent un bail à domaine congéable* pour 9 ans avec Marie Josephe Tardy, pour le moulin, ustensiles, étang et chaussée avec faculté de

congéder à ses frais, risques et périls les domaniers actuels (Henri Tymen) (ADF 4 E 158 82).

La commission* non restituable est de 150 francs et la rente convenancière annuelle* se monte à 65 francs en espèces métalliques.

- Le 15 mars 1861 : jugement de congément entre François Guillou et Henry Tymen (ADF 45 U 5 72). Une quittance est signée le 16 octobre 1861 (ADF 4 E 158 83).

- Le 9 juin 1861 : François Guillou n'étant pas meunier, signe un bail à ferme pour 9 ans, pour un loyer de 180 francs par an, avec Guillaume Sergent, meunier, et sa femme Marie Jeanne Griffon (ADF 4 E 200 96).

Ce couple part en 1873, au moulin de Guizec à Meilars et est remplacé par Joseph Bourdon et sa femme Anne Bourdon, qui signent un bail d'un montant de 255 francs par an avec François Guillou qui reste domanier (ADF 4 E 159 76). Le bail est renouvelé en 1882 pour 300 francs par an, les 3 premières années payables d'avance (ADF 4 E 159 80).

La famille Bourdon part au moulin Deuffic en Pouldergat en 1891, puis au moulin de Keréniel en Plozévet. En 1892 l'ancien moulin est désaffecté et démoli. Son revenu était évalué à 168,95 francs. Un nouveau moulin avec maison est construit par le couple Guillou/Pochic en 1895.



Les linteaux des portes sont gravés au nom des propriétaires; beau moulin et retenue d'eau bien pavée. Mais les

années 1960 signent son arrêt d'activité, comme pour nombre de moulins locaux, "industrialisation" oblige.

D'autres familles sont restées de nombreuses années à Kerguinaou. À noter : Jean Baptiste Pouchoux, sabotier et cultivateur, frère de Anne, signe un bail de fermage en 1829 renouvelé jusqu'au décès de Françoise Renée Duval de la Poterie en 1856. D'autres métiers sont signalés : Etienne Hélias, sabotier, à compter de 1861; Yves Vigouroux, tailleur, en 1872; Daniel Brunot, tailleur, en 1876; Daniel Le Pape, charpentier, en 1881. Dans le village, il y a aussi de 4 à 6 domestiques de 1836 à 1886.

En 1918 Yves Mourrain et sa femme Marie Anne Guillou achètent le manoir, les fonds et droits fonciers des moulins à eau et une partie des terres à Etienne Roussin et sa femme (ADF 7 Q 5 877). Les droits réparatoires du moulin sont conservés par François Guillou.

CONCLUSION

Lieu noble du fief du Quéménét en 1426, manoir attesté en 1598, Kerguinaou ne sera plus occupé comme lieu principal par ses propriétaires à partir de 1750. Le village continue à vivre grâce aux métayers et aux meuniers qui se suivent sans coupure jusqu'au 20^{ème} siècle. Les aveux, les minus, les baux de métayage et de domaine congéable révèlent la pérennité des cultures, des outils, des techniques et des faire-valoir agricoles pendant toute cette longue période. Le parcellaire n'a guère changé, sauf quelques parcelles nouvellement mises en culture. Le bocage est dominant. Le milieu du 20^{ème} siècle voit se profiler de grands changements. ■



* **Le bail à domaine congéable** est une convention passée entre un propriétaire terrien, appelé bailleur, qui possède le fonds et les grands arbres d'une part et un exploitant agricole, appelé domanier ou convenancier, qui possède les édifices et superficies appelés aussi droits édificiers ou réparatoires : maison, bâtiments agricoles, récoltes, talus, taillis, arbres d'espèces non nobles...d'autre part. La propriété est donc partagée entre les deux. La durée du bail est généralement de 9 ans : c'est la baillie. Le domanier verse au bailleur une commission à l'entrée et une rente convenancière annuelle (loyer). Si le bailleur met fin au bail par acte de congément, il doit rembourser les droits réparatoires, c'est à dire la valeur des édifices et superficies calculés par acte de mesurage et prisage. Le domanier, de son côté, est propriétaire des droits réparatoires et peut donc les vendre ou les transmettre par héritage.

Espace Pierre Trépos

L'agenda culturel de la médiathèque

Les résidents du foyer logement de la Trinité présentaient l'exposition inter-générationnelle au mois de janvier. Le projet a impliqué sur toute une année résidences pour personnes âgées, écoles et accueils petite enfance.

En juin, les adhérents de *Tracés-Couleurs* exposaient une cinquantaine de réalisations : des calligraphies sur le thème de la danse et des enluminures sur celui de la mer. L'association sera présente au Forum des Assos le samedi 7 septembre à l'Avel-Dro.

Le samedi 6 juillet à 18h, les lecteurs de la médiathèque pourront rencontrer Lucie Tesnière qui leur présentera son livre *Madame, vous allez m'émouvoir*. Suite à la découverte des lettres de son arrière-grand-père, Paul Cabouat, médecin dans les tranchées de la Grande Guerre, Lucie Tesnière commence une enquête qui va la mener sur les traces de sa famille à travers les deux guerres mondiales et changer le cours de sa vie. En fouillant dans les archives et en interrogeant les descendants, elle met à jour des histoires incroyables, mêlant Résistance, collaboration, amours, amitiés et trahisons. À travers le récit captivant de cette famille, agrémenté de photos et de nombreux témoignages d'époque, c'est une histoire de la France du XX^{ème} siècle qui se dessine au fil des pages. Un livre d'une puissance émotionnelle rare.



Photo ci-dessus : "Madame, vous allez m'émouvoir" de Lucie Tesnière

L'exposition sur le thème du *scrapbooking* du Collectif Art'Hand'Co est visible jusqu'à la fin du mois d'août. Le *scrapbooking* est une forme de loisir créatif consistant à introduire des photographies dans un décor en rapport avec le thème abordé, dans le but de les mettre en valeur par une présentation plus originale qu'un simple album photo.

La médiathèque est ouverte tout l'été et s'adresse aussi bien à ses fidèles abonnés qu'aux estivants de passage

(abonnement découverte à 4 euros) et propose un large choix d'ouvrages (fictions, policiers, bd...), de vidéos et de musique, ainsi qu'un espace multimédia doté de 11 postes informatiques et d'une connexion wifi. La ludothèque sera ouverte aux mêmes horaires jusqu'à la fin du mois d'août. ■

Horaires d'ouverture : mardi 14h-17h,
mercredi 10h30-12h et 14h-17h,
jeudi 14h-15h et 17h-19h,
vendredi 14h-17h, samedi 10h30-12h



DES MARQUE-PAGES COLORÉS DANS LES BANDES-DRESSINÉES

Les lecteurs de bandes-dessinées ont eu l'agréable surprise de découvrir des marque-pages originaux apparaître dans les ouvrages au cours des derniers mois.

Ils sont l'œuvre de Jacques Gorin, abonné à la médiathèque et bdphile, qui a souhaité partager sa passion de la peinture et des illustrations avec les autres lecteurs. ■

La programmation de l'Avel-Dro



EN ATTENDANT LA SUITE - CIE LA MAIN S'AFFAIRE - SAMEDI 19 OCTOBRE - 20H30

Venez voir 4+1 individus que tout sépare, terriblement proches de vous, cohabitant dans une arène dont vous faites partie. Observez comment ils vont évoluer et s'adapter à un climat oppressant où le libre arbitre est restreint par un Big Brother énigmatique. Voyeurs de gré ou de force, découvrez leur apparence sociale, leur intimité contradictoire et leurs relations acrobatisées...

Organisation : DIHUN - Site web : www.dihun.fr - SPOK Festival



SYSTEME D - COLLECTIF KABOUM - MERCREDI 23 OCTOBRE - 20H30

Une carriole fabriquée de bric et de broc, six personnes cohabitant dans un espace réduit. "Système D" mêle prouesse et joie de vivre. S'appuyant sur des techniques de portés acrobatiques, ses personnages hauts en couleur, abordent avec humour, délicatesse des questions sur des sujets sensibles. La rue devient leur terrain de jeu, la monotonie du quotidien laisse alors place à une absurde scène de vie collective.

Organisation : DIHUN - Site web : www.dihun.fr - SPOK Festival



BANKAL - CIE PUERIL PERIL - SAMEDI 26 OCTOBRE - 20H30

C'est l'histoire de deux mecs qui s'aiment. Ces deux mecs, ils sont dans la construction. Ils ont élaboré une technique révolutionnaire d'échafaudage hyper adaptable avec des tabourets. Ce sont des bâtisseurs qui tentent désespérément d'atteindre des sommets pour que du haut d'eux, on ait le vertige. Leur procédé est encore au stade expérimental mais c'est hyper avant gardiste.

Organisation : DIHUN - Site web : www.dihun.fr - SPOK Festival



REGIS HUIBAN & L'ENSEMBLE DES IMAGINAIRES - SAMEDI 9 NOVEMBRE - 20H30

Nouveau projet musical du musicien Régis Huiban, l'Ensemble des imaginaires regroupe six artistes aux parcours riches et éclectiques. Le répertoire de ce collectif est constitué de compositions personnelles, la plupart inédites, où chaque artiste a sa part d'improvisation. Le travail est basé sur les unissons, les leitmotifs et une recherche permanente de nouveaux itinéraires, d'un nouveau terrain de jeu harmonique.

Organisation : DIHUN - Site web : www.dihun.fr



BLOCK - CIE LA BOITE A SEL - DIMANCHE 17 NOVEMBRE - 17H00

Les blocks sont de petits hauts-parleurs connectés - une version électronique inédite de la "boîte à meuh". Ils permettent de travailler le son comme un matériau concret: palpable et ludique. Chaque block est autonome, les sons sont déclenchés en direct par la main de l'interprète ou par la régie et spatialisés à l'envie en soixante points de diffusion indépendants et mobiles.

Organisation : DIHUN - Site web : www.dihun.fr



GILLES SERVAT - A CORDES DEPLOYEES - DIMANCHE 1^{ER} DECEMBRE - 17H00

Aussi bien reconnu par la qualité de ses textes que par sa voix grave et chaleureuse, Gilles Servat reste l'un des auteurs-compositeurs majeurs de Bretagne. Après une tournée de trois ans à guichets fermés avec le spectacle "70 ans... à l'Ouest !", Gilles Servat revient à l'Avel-ro avec un spectacle inédit : "À Cordes Déployées", rencontre entre son univers et celui de la musique classique !

Organisation : DIHUN - Site web : www.dihun.fr



TOXIC - CIE IT'S Tÿ TIME - MERCREDI 18 DECEMBRE - 15H00

Toxic, c'est l'histoire d'une plongée tendre et cruelle au coeur de la relation à l'autre avec en toile de fond le mythe de la "grande dévoration". Celui que l'on trouve dans les contes de fées ou dans les jeux aigres-doux de l'enfance quand on joue à se croquer! Comment se nourrir de l'autre sans le dévorer ou se faire manger ?

Organisation : DIHUN - Site web : www.dihun.fr - Festival Théâtre À Tout Âge

📖 Retrouvez le programme sur www.avel-dro.com et [facebook.com/aveldro.plozevet](https://www.facebook.com/aveldro.plozevet)
Les horaires définitifs des spectacles sont susceptibles d'être modifiés

SUPPLÉMENT ESTIVAL DU TAL AR SONERIEN

vos rendez-vous de l'été



AGENDA



JUILLET - AOÛT 2019

Retrouvez le programme estival de Plozévet dans le supplément été du Tal Ar Sonerien

SAM 06/07 : rencontre avec Lucie Tesnière
Médiathèque - Organisation : Mairie

SEPTEMBRE 2019

DIM 01/09 : découverte des algues
sortie sur l'estran - Organisation : Plozarc'h

MAR 03/09 : Galnys ou le prix du sang
Avel-Dro - Organisation : Cie Tro-Didro

SAM 07/09 : forum des associations
Avel-Dro - Organisation : Mairie

LUN 09/09 : Repas des Anciens
Avel-Dro - Organisation : Mairie

MAR 10/09 : Tonn~Aer
Eglise Saint Demet



SAM 14/09 : loto - Avel-Dro
Organisation : Handball Club du Cap Sizun

SAM 21/09 : théâtre - Avel-Dro
Organisation : Amicale Laïque Plonéour-Lanvern

OCTOBRE 2019

05 ET 06/10 : Plozalgues - conférences, films,
expositions - Avel-Dro - Organisation : Plozarc'h

JEU 10/10 : don du sang - Avel-Dro

SAM 12/10 : loto
Avel-Dro - Organisation : La Plozévétienne

SAM 19/10 : En Attendant la Suite
Avel-Dro - Organisation : Dihun

MER 23/10 : Système D
Avel-Dro - Organisation : Dihun

SAM 26/10 : Bankal
Avel-Dro - Organisation : Dihun



NOVEMBRE 2019

02 ET 03/11 : salon du bien-être
Avel-Dro

SAM 09/11 : Régis Huiban
Avel-Dro - Organisation : Dihun

DIM 17/11 : Block
Avel-Dro - Organisation : Dihun

DÉCEMBRE 2019

DIM 01/12 : Gilles Servat
Avel-Dro - Organisation : Dihun

SAM 07/12 : Téléthon
Avel-Dro - Organisation : Inter-Associations

14 ET 15/12 : spectacle / création - Avel-Dro
Organisation : Bagad & Cercle de Beuzec

MER 18/12 : Toxic
Avel-Dro - Organisation : Dihun

